

COMMUNE DE CROZET

Département de l'Ain

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE CROZET

Département de l'Ain

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de Crozet
Place de la mairie
01170 Crozet
☎ 04 50 41 02 46 ☒ 04 50 42 47 65
accueil@crozet.fr

1. Procédure :

Marché sans formalité préalable article 28 du code des marchés publics

2. Objet du marché :

- Entretien des locaux pour les activités péri-éducatives de Crozet

3. Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne des locaux pour les activités péri-éducatives du 1^{er} septembre 2014 au 3 juillet 2015.

4. Retrait des dossiers de consultation :

Les dossiers seront communiqués aux candidats, sur demande par fax au 04.50.42.47.65, par mail accueil@crozet.fr

5. Présentation des dossiers :

- ✚ Lettre de candidature DC1
- ✚ Déclaration de candidat DC2
- ✚ L'acte d'engagement
- ✚ Le cahier des clauses particulières
- ✚ DPGF
- ✚ Le plan de prévention de l'entreprise adapté à l'offre
- ✚ Un mémoire technique présentant le matériel proposé.

Le candidat pressenti devra, dans un délai de 8 jours après réception de la lettre du pouvoir adjudicateur, présenter les pièces prévues à l'article 46 du CMP.

6. Date limite de remise des offres :

Le 28 juillet 2014 à 17h00

COMMUNE DE CROZET

Département de l'Ain

7. Renseignements techniques et administratifs :

Les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :
Commune de Crozet, accueil@crozet.fr

8. Sélection des offres :

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics.

9. Date de validité des offres :

90 jours.

10. Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Mairie de Crozet
Place de la mairie
01170 Crozet
☎ **04 50 41 02 46** 📠 **04 50 42 47 65** [**accueil@crozet.fr**](mailto:accueil@crozet.fr)

11. Modalités d'attribution du marché :

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- ✚ Prix des prestations : 60%
- ✚ Valeur technique : 40%. La valeur technique sera évaluée sur la base d'une note technique jointe à l'offre qui précisera :
 - Les moyens généraux de l'entreprise adaptés au contexte de la Commune de Crozet et un organigramme nominatif
 - L'analyse détaillée de la prestation proposée incluant le planning des interventions (jours et heures)
 - Les moyens matériels et les produits utilisés pour cette prestation
 - La formation et l'expérience des personnes pressenties pour l'exécution de la prestation
 - Les moyens matériels utilisés pour la sécurité des agents
 - Un CV détaillé du ou des responsables d'équipe qui sera dédié au contrat
 - Une liste de références récentes pour des prestations équivalentes avec coordonnées des personnes à contacter

12. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le paiement des factures sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la commune.

13. Date d'envoi à la publication :

4 juillet 2014